

Le gouvernement du Québec autorise l'agrandissement et le réaménagement de l'urgence à Sept-Îles

Sept-Îles, le 9 mars 2017 – Dans le cadre des efforts pour moderniser et mieux adapter les infrastructures hospitalières aux besoins des usagers de toutes les régions, le gouvernement du Québec a autorisé la phase de conception du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'urgence de l'Hôpital de Sept-Îles.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, a fait l'annonce aujourd'hui de ce projet qui permettra d'optimiser le fonctionnement de l'urgence et d'améliorer la qualité et la sécurité des services offerts à la population de la région.

Le projet consiste à agrandir l'urgence sur une superficie d'environ 2 239 mètres carrés, sur le stationnement adjacent au bloc C. Les nouveaux locaux incluent un bloc carcéral et le garage des ambulances. Un réaménagement sur une surface estimée à 2 589 mètres carrés est également prévu, pour y installer les secteurs de l'accueil, de l'admission, de la réadaptation et de la santé mentale. L'ampleur de ces travaux sera évaluée lors de l'étape de mise à jour du programme fonctionnel et technique, qui constitue la première étape de la réalisation du projet.

Sur le plan financier, ce projet bénéficiera d'un financement global maximal pouvant atteindre 44,8 M\$, assumé pour la plus grande partie par le ministère de la Santé et des Services sociaux, à même l'enveloppe réservée pour ce projet dans le cadre du Plan québécois des infrastructures.

Citations :

« Cette urgence plus moderne, plus spacieuse et mieux configurée aura certainement un impact très positif sur la qualité de vie des gens de la région. En effet, elle permettra d'améliorer l'expérience de soins des usagers, de même que la fluidité de leur parcours de services au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Le soutien apporté à ce projet témoigne des efforts de notre gouvernement pour offrir les meilleures infrastructures possibles en matière de santé à toute la population québécoise. »

Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Ces travaux représenteront à terme un gain important pour les gens de la Côte-Nord. Les nouveaux locaux offriront non seulement un cadre plus convivial favorisant la confidentialité et une meilleure prestation de services, mais aussi des services plus sécuritaires, notamment sur le plan de la prévention des infections. L'appui à un tel projet démontre que notre gouvernement est à l'écoute et qu'il prend les moyens nécessaires pour répondre de manière concrète aux besoins de la région. »

Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Faits saillants :

Le financement annoncé inclut entre autres les coûts des travaux de construction, des contingences et des honoraires professionnels. Le financement de la construction du bloc carcéral relève quant à lui du gouvernement du Canada.

L'échéancier prévoit le début des travaux au printemps 2019. Les nouveaux locaux devraient ouvrir leurs portes en 2021.

- 30 -

Source : Julie White
Attachée de presse du ministre de la Santé
et des Services sociaux
418 266-7171